

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT TRIPARTITE ENTRE LE MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, LA FONDATION BMCE ET LE PNUD

**Allocution de Othman BENJELLOUN
Président de la Fondation BMCE Bank**

Monsieur le Ministre, Thami KHYARI
Monsieur l'Ambassadeur Bouna Sémou DIOUF,
Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions Monsieur le Ministre de nous accueillir au sein de votre département. Nos agendas respectifs ont enfin permis de sceller la convention de partenariat tripartite entre le Ministère de la Santé Publique, le PNUD et la Fondation BMCE Bank.

Certes, les dispositions de la convention que nous allons signer dans un instant, stipulent que les enfants de Medersat.com, bénéficieront d'une couverture sanitaire au même titre que leurs camarades de écoles publiques. Il subiront ainsi des visites médicales systématiques au début de l'année scolaire, se feront contrôler l'acuité visuelle et dépister des maladies endémo - épidémiques.

L'hygiène de leur établissement scolaire et son environnement, seront assurés par les soins de la Fondation et par la vigilance des services du Ministère.

Je sais qu' au-delà de ces dispositions naturelles, le Ministère de la Santé et la Fondation affirment leur volonté de faire "chemin ensemble", "le chemin de l'école".

Fidèles en cela à la devise que « vaut mieux prévenir que guérir », nous allons collaborer ensemble pour former et informer les éducateurs-animateurs des Medersat.com sur des aspects de santé et d'hygiène, développer auprès d'eux la culture de la prévention à travers des supports éducatifs et didactiques.

Les régions où sont implantées les écoles communautaires rurales seront "couvertes" en termes de recueil d'informations et de bilans d'actions menées par le Ministère.

En définitive, nos écoles vont bénéficier de ce que vous aviez qualifié comme atout principal de votre département : cette capacité rare de mobilisation d'énergies de « gens de la Santé » qui savent faire cause commune avec des partenaires comme pour les campagnes générales de vaccination au Maroc qui sont cités en exemple dans le monde en développement.

A travers cette convention, Mesdames, Messieurs, nous partageons une vision commune que la santé doit être placée au cœur des préoccupations de l'Ecole et qu'elle reflète une priorité nationale au même titre que l'éducation. La santé est l'affaire de tous et non pas d'un seul département, et non pas des seuls pouvoirs publics.

La société civile a son rôle à jouer. Le partenariat "Public/ Privé", National/ Multinational telle que cette convention tripartite l'illustre, est certainement une des solutions concrètes à l'amélioration des indicateurs de santé dans notre pays, qu'ils concernent les hôpitaux les plus évolués ou les services de santé de base.

Monsieur le Ministre, Monsieur l'Ambassadeur,

Nous sommes persuadés que la mobilisation des membres de la Fondation, des villageois, des éducateurs-animateurs, des délégués du PNUD et de la santé illustrera de manière exemplaire que lorsque les Marocains se rejoignent sur le terrain de la solidarité, il n'y a plus de frontières au possible, il n'y a plus de frontières au réalisable.

Voilà Monsieur le Ministre, quelques propos que je voulais partager avec vous. Le premier vœu que je vous formule ainsi qu'à chacun ici présent en cette période de l'Aïd : que Dieu vous accorde « la santé ».

Le 15 février 2002